

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU STADE PERCIVAL-MOLSON

VOLET INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

MAI 2006





PROJET D'AGRANDISSEMENT DU STADE PERCIVAL-MOLSON



TABLE DES MATIÈRES:

INTRODUCTION	p:3
CONDITIONS EXISTANTES	p:4
PROJET D'AGRADISSEMENT	p:5
PLAN D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST	p:6-9
STRATÉGIE DE PLANTATION	p:10-11
PROPOSTITION DE PLANTATION ET DE CONSERVATION	p:12-13
PERSPECTIVES ET VUES	p:14-22
CONCLUSION	p:23
LISTE DES PLANS, FIGURES ET TABLEAUX	p:24
ANNEXE	p:29



INTRODUCTION

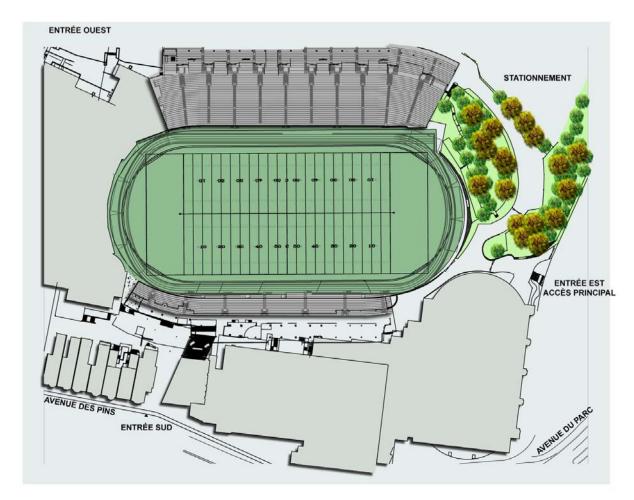
Le présent document résume les interventions proposées pour l'agrandissement du stade Percival-Molson et les aménagements qui y sont reliés. Le plan P-1 ci-dessous indique la condition existante du site, tandis que le plan P-2 illustre la proposition d'agrandissement par Werleman Guy MacMahon Architectes. Afin de préserver l'intimité, l'échelle et l'ambiance du stade existant, les architectes ont choisi de "marier les matériaux et la géométrie de l'agrandissement aux gradins et aux bâtiments environnants existants". Ainsi, les gradins seront conçus comme une continuité des gradins en béton du stade actuel et le périmètre des promenades publiques nord-sud sera défini par des colonnes de soutien en béton et en pierre semblables à celles qui se trouvent à présent sous les gradins nord. L'agrandissement des gradins nord permet d'ajouter un niveau de loges et d'augmenter le nombre de sièges, dont certains seront accessibles en fauteuil roulant du côté nord-est. Il est prévu de remplacer la terrasse et les gradins temporaires actuels par des gradins permanents ainsi que par une terrasse ceinturant la zone des buts, de manière à reproduire les proportions des constructions existantes à l'extrémité sud-ouest du site. Un écran vidéo est également prévu du côté est, à l'extrémité des nouveaux gradins.

Les entrées nord et est seront délimitées par des colonnes en pierre munies de portes en fer forgé. Les clôtures en maille de chaîne seront remplacées par des clôtures en fer ornemental dont le caractère est plus approprié pour un lieu historique naturel tel que le mont Royal.

À l'exception de la zone d'agrandissement nord-est, les travaux prévus n'affectent pas les aires végétalisées du terrain. Afin de minimiser l'impact sur la végétation, Les Alouettes ont mandaté Denis Marcil, ingénieur forestier, pour effectuer une étude des arbres existants dans l'aire affectée par les travaux ainsi que dans les aires connexes. De plus, l'équipe WAA a travaillé de concert avec M. Denis Marcil afin, d'une part, de minimiser les pertes sur le plan végétal et, d'autre part, de créer des nouvelles aires de plantation sur le site ainsi que pour concevoir un plan d'aménagement pour l'entrée est.



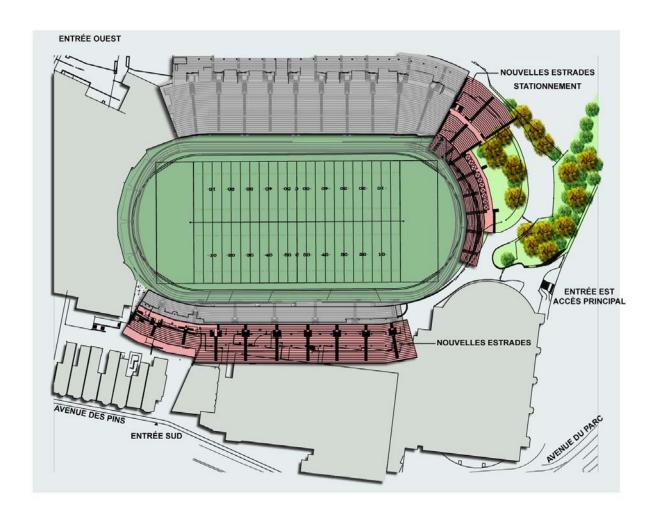
CONDITIONS EXISTANTES



P-1 Plan des conditions existantes



PROJET D'AGRANDISSEMENT





P-2 Plan d'agrandissement du stade

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE EST

Les illustrations ci-dessous sont le fruit de la de collaboration entre les dirigeants des Alouettes, les architectes, l'ingénieur forestier et les architectes paysagistes. Il est important de noter qu'un processus de consultation auprès du Service des parcs de la Ville de Montréal a permis aux architectes paysagistes de conjuguer les intentions d'aménagement du stade avec celles du parc du Mont-Royal.

Ainsi, le plan P-3 ci-dessous indique, en transparence, l'aire qui sera réaménagée par la Ville de Montréal. On y voit des intentions de plantation d'arbres et de réorganisation de la circulation piétonnière et véhiculaire. Ces intentions sont harmonisées avec le site du stade par le prolongement de la topographie prévu par la Ville et la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes de sous-bois. Une aire de transition entre les interventions de la Ville et du stade permettra de joindre les deux sites en un ensemble cohérent.

L'entrée Est deviendra officiellement l'accès principal au stade. On y trouvera la billetterie et une statue de Percival Molson.



P-3 Plan de l'entrée est

10/05/2006



Par son implantation sur la pente et en recul, la billetterie est conçue comme un bâtiment enfui dont le toit sera couvert de végétaux. La place des Légendes, une aire d'exposition en plein air adjacente à la billetterie, présentera un historique des événements du stade et des gens qui l'ont fréquenté depuis ses débuts.



P-4 Agrandissement de l'entrée est



LA VÉGÉTATION

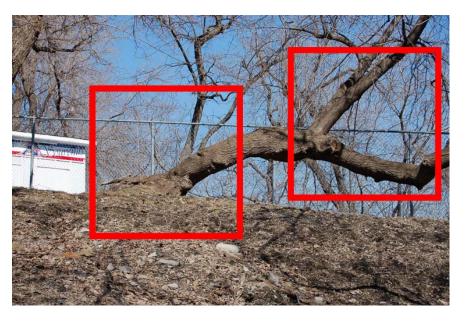
Selon l'inventaire de la végétation du secteur d'agrandissement du stade, un grand nombre des arbres affectés par le projet sont des érables à Giguère (Acer negundo). Malgré leur grand calibre, ces arbres sont souvent faibles ou malades.

L'érable à Giguère n'est pas indigène au Québec, il est originaire de l'ouest de l'Amérique En plus de sa structure tordue, cet arbre a tendance à développer des bourgeons et des feuilles tard dans la saison, ce qui fragilise sa structure. L'érable à Giguère possède un bois cassant et risque de tomber et de se déraciner facilement à cause de sa faiblesse et son tronc incliné. Dû à leur fragilité, les érables à Giguère ont tendance à casser et tomber lors de tempêtes de verglas.

On compte au total 103 arbres dans la zone d'intervention dont 68 devront être abattus; 20, conservés sur le site et 15 seront transplantés. Les photos ci-dessous illustrent des exemples des faiblesses de l'érable à Giguère dans la zone d'intervention. Un inventaire détaillé est joint en annexe.



F-1 Tortueux, gourmands

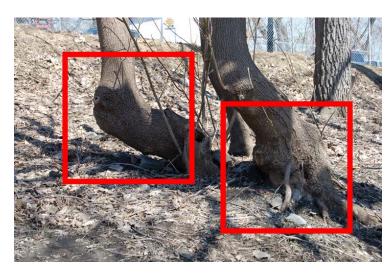


F-2 Tronc creux, cavités, horizontal par déracinement





F-3 Plaie ouverte cariée



F-4 Pied tordu et carié, grosse plaie d'élagage cariée, gélivure non cicatrisée



F-5 Plaie ouverte cariée avec insectes

10/05/2006



STRATÉGIE DE PLANTATION

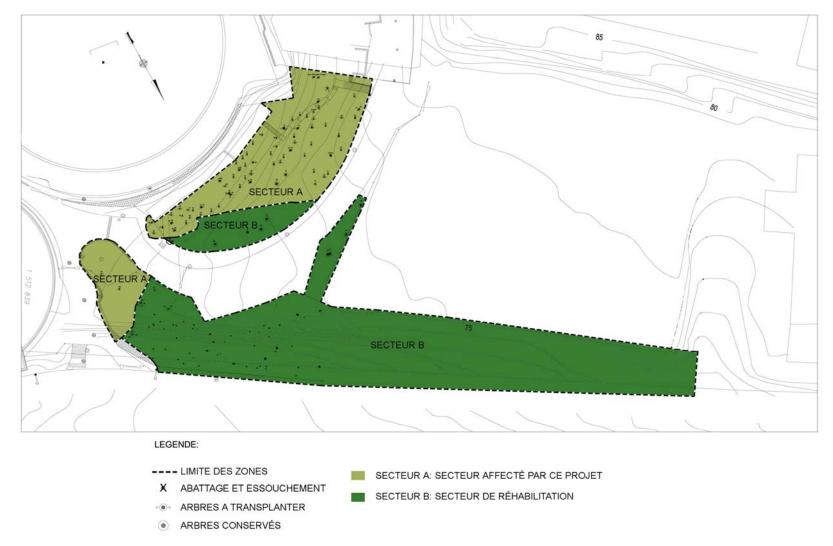
La stratégie d'intervention illustrée au plan P-5 identifie deux secteurs, soient, le secteur A affecté par le projet et le secteur B au nord-est du premier. Parmis les 15 arbres qui seront transplantés, on compte 14 érables à Giguère et un chêne à gros fruits. Les érables à Giguère seront replantés au haut de la pente dans le secteur B afin d'éviter des accidents causés par une tempête de verglas. Le chêne, étant plus solide, sera planté dans un endroit plus accessible.

Les interventions dans le secteur A consistent généralement à planter des arbres aux endroits appropriés et à créer un sousbois constitué d'arbustes et d'herbacées densément plantés. Le sol ainsi recouvert sera mieux protégé contre les problèmes d'érosion sur les pentes que l'on retrouve maintenant lors de fortes pluies.

Le secteur B est déjà peuplé d'arbres de gros calibre mais il manque de diversité et son sous-bois est relativement dégagé. Il est donc prévu d'y planter un bon nombre d'arbres et d'arbustes pour recréer une nouvelle forêt en santé. Du côté de l'entrée des piétons vers le stade, les aires de circulation seront séparées par des plates-bandes d'arbres et d'arbustes pour mieux les encadrer et créer une échelle humaine. Il est proposé de prolonger la plantation d'arbres le long du centre sportif, à la limite de propriété de McGill. Cette plantation sera harmonisée avec celle prévue par la Ville de Montréal sur le terrain du parc.

Le nombre estimé d'arbres à replanter sur le terrain adjacent au stade s'élève à 160, soit plus que le double du nombre d'arbres coupés. De plus, environ 500 arbustes et vivaces seront plantés en sous-bois.

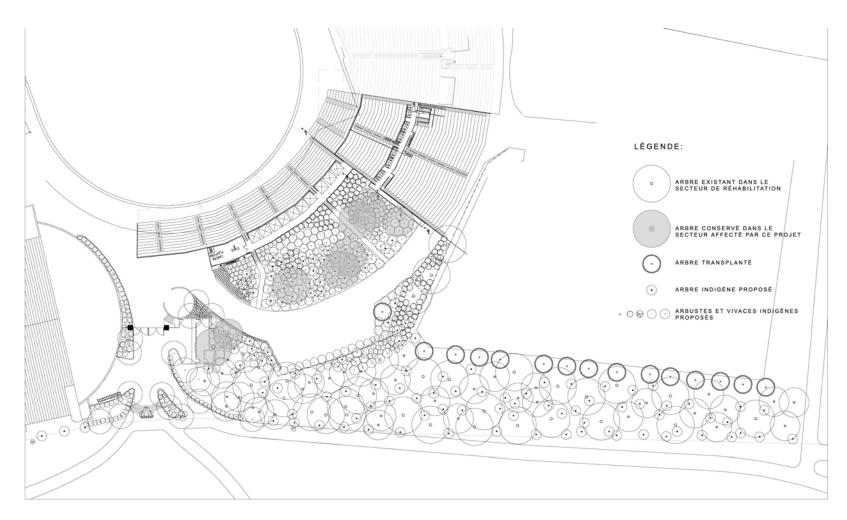




P-5 Stratégie de plantation



PROPOSITION DE PLANTATION ET DE CONSERVATION



P-6 Proposition de plantation et de conservation



Végétaux recommandés pour la réhabilitation forestière

T-1 Arbres recommandés pour la réhabilitation forestière

Nom français	Nom ongicio	Nom letin
Nom français	Nom anglais	Nom latin
*Cornouiller à feuilles	Pagoda	Cornus
alternes	Dogwood	alternifolia
Charme de Caroline	American	Carpinus
	Hornbeam	caroliniana
Chêne macrocarpe	Bur Oak	Quercus
		macrocarpa
Chêne rouge	Red Oak	Quercus rubra
*Érable à épis	Mountain	Acer spicatum
	Maple	-
Érable à sucre	Sugar Maple	Acer
		saccharum
*Érable de	Striped Maple	Acer
Pennsylvanie		pensylvanicum
Frêne d'Amérique	White Ash	Fraxinus
		americana
Frêne d'Amérique	Manitou White	Fraxinus
'Manitou'	Ash	americana
		'Manitou'
Micocoulier occidental	Common	Celtis
	Hackberry	occidentalis
Noyer cendré	Butternut	Juglans
_		cinerea
*Ostryer de Virginie	American	Ostrya
	Hop-	virginiana
	Hornbeam	
Tilleul d'Amérique	American	Tilia americana
	Linden	

T-2 Liste d'arbustes indigènes pour la zone ombragée en pente orientée vers le nord-est

Nom français	Nom anglais	Nom latin
Érable à épis	Mountain	Acer spicatum
	Maple	
Amélanchier du	Service Berry	Amelanchier
Canada		canadensis
Diervillée chèvrefeuille	Bush	Diervilla
	Honeysuckle	Ionicera
Cerisier de Virginie	Choke Cherry	Prunus
		virginiana
Framboisier odorant	Flowering	Rubus
	Raspberry	odoratus
Sureau du Canada	American	Sambucus
	Elder	canadensis
Alisier – Viorne flexible	Sweet	Viburnum
	viburnum	lentago
Pimbina – viorne	Cranberry	Viburnum
trilobée	viburnum	trilobum

^{*} Espèces d'arbres indigènes pouvant être plantées en sous-bois dans le talus ombragé en pente orientée vers le nord-est.



F-6 PERSPECTIVE VUE DU STADE

La simulation visuelle à partir du stade montre les estrades agrandies et l'écran vidéo. En arrière plan, les arbres conservés et les nouvelles plantations ferment la vue et camouflent l'arrière de l'écran.





F-7 PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE EST, CONDITION EXISTANTE





F-8 PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE EST, DANS UN AN

Après une année, les végétaux plantés sont encore jeunes, mais créent tout de même une ambiance luxuriante.





F-9 PERSPECTIVE DE L'ENTRÉE EST, DANS DIX ANS

Dix ans plus tard, on remarque le taux de croissance des arbres, selon les différentes espèces. L'écran vidéo est entièrement camouflé.





F-10 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, CONDITION EXISTANTE

Cette vue, prise au mois d'avril, montre combien les estrades sont cachées par les arbres, même avant l'apparition des feuilles. Ces arbres en avant-plan seront conservés.





F-11 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, DANS UN AN

Le même point de vue, suite à l'aménagement du site et au remodelage du terrain côté parc par la Ville de Montréal.





F-12 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, DANS DIX ANS





VUE DE LA RUE AYLMER



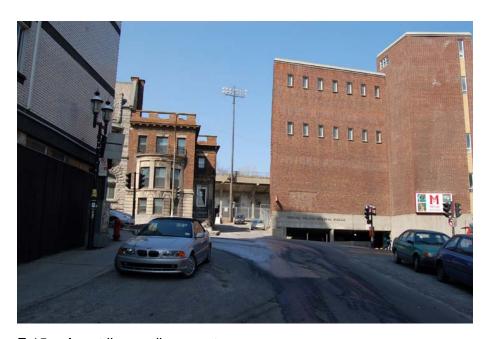
F-13 Avant l'agrandissement La vue de la rue Aylmer donne sur une ruelle de service et sur l'arrière des estrades.



F-14 Après l'agrandissement Un mur perforé reprenant l'architecture des bâtiments voisins crée un écran structurant et unifie l'arrière plan vu de la rue Aylmer.



VUE DE LA RUE AYLMER AVEC PROJET D'AGRANDISSEMENT



S. M.

F-15 Avant l'agrandissement

F-16 Après l'agrandissement



CONCLUSION

Les nombreuses études et rencontres avec les représentants des arrondissements et de différents groupes d'intérêt ont permis aux Alouettes de faire évoluer leur projet afin de mieux l'intégrer à l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.

Le présent rapport contient les résultats des derniers développements du projet. Il démontre les efforts soutenus des Alouettes pour le respect de l'environnement et leur souci de bon voisinage.

Même si l'agrandissement du stade requiert des travaux de construction dans l'arrondissement historique et naturel, il permettra d'augmenter la quantité et la qualité des végétaux dans ce même arrondissement.

En favorisant la biodiversité et la consolidation des sous-bois, les Alouettes investissent dans des milieux naturels en santé qui augmenteront la biomasse.

Nous espérons que ce document aura pu démontrer le sérieux de la démarche des Alouettes et leur souci d'agir en bon père de famille dans l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.



LISTE DES PLANS, FIGURES ET TABLEAUX

- P-1 PLAN DES CONDITIONS EXISTANTES
- P-2 PLAN D'AGRANDISSEMENT DU STADE
- P-3 PLAN DE L'ENTRÉE EST
- P-4 AGRANDISSEMENT DE L'ENTRÉE EST
- P-5 STRATÉGIE DE PLANTATION
- P-6 PROPOSITION DE PLANTATION ET DE CONSERVATION
- F-1 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
- F-2 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
- F-3 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
- F-4 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
- F-5 ÉRABLE À GIGUÈRE DANS LE SECTEUR AFFECTÉ PAR LE PROJET (PHOTO DENIS MARCIL)
- F-6 PERSPECTIVE VUE DU STADE
- F-7 PERSPECTIVE VUE DE L'ENTRÉE EST, CONDITION EXISTANTE
- F-8 PERSPECTIVE VUE DE L'ENTRÉE EST, DANS UN AN
- F-9 PERSPECTIVE VUE DE L'ENTRÉE EST, DANS DIX ANS
- F-10 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL. CONDITION EXISTANTE
- F-11 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, DANS UN AN
- F-12 PERSPECTIVE VUE DU PARC DU MONT-ROYAL, DANS DIX ANS
- F-13 VUE DE LA RUE AYLMER AVANT L'AGRANDISSEMENT
- F-14 VUE DE LA RUE AYLMER APRÈS L'AGRANDISSEMENT
- F-15 VUE DE LA RUE AYLMER AVANT L'AGRANDISSEMENT
- F-16 VUE DE LA RUE AYLMER APRÈS L'AGRANDISSEMENT
- T-1 ARBRES RECOMMANDÉS POUR LA RÉHABILITATION FORESTIÈRE
- T-2 LISTE D'ARBUSTES INDIGÈNES POUR LA ZONE OMBRAGÉE EN PENTE ORIENTÉE VERS LE NORD-EST



ANNEXE



ILLUSTRATION DE L'ENTRÉE NORD WERLAMAN GUY MACMAHON ARCHITECTES





Entrée Nord du stade Molson, élévation Ouest



RAPPORT D'ÉTAPE NO 1 DENIS MARCIL, INGÉNIEUR FORESTIER



RAPPORT D'ÉTAPE NO 2 DENIS MARCIL, INGÉNIEUR FORESTIER



RAPPORT FINAL DENIS MARCIL, INGÉNIEUR FORESTIER